

Réf: Dossier N° : 55747

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « YOUGO »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8 EME TRANCHE CITE
 LES ARCADES 2, VILLA 85 NON LOIN, TERMINUS 81-82, 08 BP 3434
 ABIDJAN 08**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Juin 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « YOUGO » .

Objet: De connecter les chauffeurs de taxis urbains et une clientèle dynamique et soucieuse de se déplacer en toute sécurité et à cout abordable. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8 EME TRANCHE CITE
 LES ARCADES 2, VILLA 85 NON LOIN, TERMINUS 81-82, 08 BP 3434
 ABIDJAN 08**

**COGERANT: Monsieur ASSOUKPE PATRICK ARNAUD CESAR.
 Monsieur KADJE AKE NARCISSE.**

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27176 du 18/10/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24448 du 18/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

